AGIRH | Maîtriser le module de titularisation

7 heures
121611

Objectifs pédagogiques

- Mettre en place le paramétrage des tables utilisées dans le processus de titularisation avec AGIRH et détailler les différentes étapes de ce processus avec le public.

Public(s)

Les agents du bureau du personnel et de la paie qui connaissent la gestion des carrières des agents hospitaliers, et au moins une personne du service informatique.

Pré-requis

• Le Dossier de l'agent
• Les tables
• La Gestion de Population
• Les exécutions de tâches

Modalités pédagogiques

Cette formation peut être réalisée sans travaux pratiques, mais il est possible que les utilisateurs puissent lancer les traitements de sélection en cours de formation afin d'être autonomes pour le prochain processus de titularisation.
Session en présentiel ; possibilité de distanciel.

Formule inter possible pour les sites hébergés au SIB
Formule intra site indispensable pour les sites locaux

Moyens et supports pédagogiques

Support pédagogique fourni : imprimé et numérique
Synoptique (descriptif de l'enchainement des procédures)
1 PC par participant, environnement dédié pour les exercices

Modalités d'évaluation et de suivi

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Formateur spécialiste dans la gestion de la carrière de la FPH

Programme

Paramétrage :

- Paramétrage des agents ayants droit (listes de valeurs),
- Paramétrage des absences à décompter dans la durée de stage
- Paramétrage des absences à considérer au titre de la franchise et report de la date d'effet de titularisation
- Restriction des absences à présenter sur le tableau de proposition
- Vérification des filtres et super-filtres

La sélection des agents promouvables/vérification de la population
Les avis intermédiaires et finaux de stage
La génération des propositions de titularisation
L'édition et/ou réédition du tableau des propositions de titularisation
La mise-à-jour des propositions
Contrôle du paramétrage de la maquette de titularisation (date CAP, CAP Départementale ou Locale)
L'intégration individuelle ou de masse de la proposition de titularisation dans le segment statut du dossier de l'agent
L'édition de la décision de titularisation depuis le dossier de l'agent L'édition en masse des décisions de titularisation
L'épuration des propositions de titularisation